

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: **84200382.4**

⑤① Int. Cl.³: **E 01 C 11/06**

㉔ Date de dépôt: **16.03.84**

③① Priorité: **22.03.83 BE 6047799**

⑦① Demandeur: **Ravone, Mario, rue de Flémalle Grande, 308, B-4111 Flémalle (BE)**

④③ Date de publication de la demande: **26.09.84**
Bulletin 84/39

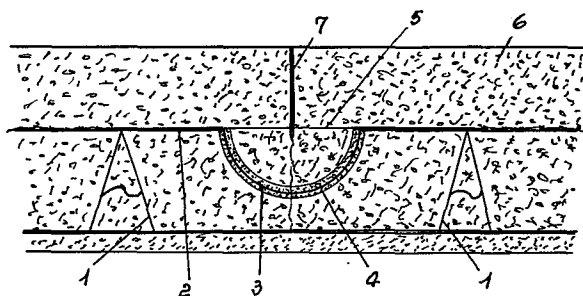
⑦② Inventeur: **Ravone, Mario, rue de Flémalle Grande, 308, B-4111 Flémalle (BE)**

⑧④ Etats contractants désignés: **AT CH DE FR GB IT LI LU NL SE**

⑦④ Mandataire: **Dellicour, Paul, Office de Brevets E. Dellicour rue Fabry 18/012, B-4000 Liège (BE)**

⑤④ **Procédé de réalisation d'un joint antitassement.**

⑤⑦ Le procédé consiste à poser sur des écarteurs (1) une barre à béton (2) pourvue en sa partie centrale d'une boucle (3) dirigée vers le bas, à mettre en force ladite boucle (3) par une barre d'attente (5) soudée horizontalement sur la barre à béton (2) au-dessus de la boucle (3), à couler la dalle (6) et à scier la dalle (6) en coupant la barre d'attente (5), de telle manière que la boucle (3) prend la position zéro et le béton se dilate à l'endroit du joint.



- 1 -

Procédé de réalisation d'un joint antitassement.

La présente invention concerne la pose de dalles en béton et a pour but de remédier aux différents problèmes de stabilité, de tassement et de retrait que subissent les dalles en béton après leur pose, ces différents
5 problèmes se retrouvant toujours aux mêmes endroits, à savoir aux joints de retrait et aux joints de construction.

Le joint de construction portant sur tout l'épaisseur
10 de la dalle - de 12 cm à 30 cm - est actuellement indispensable pour permettre la dilatation du béton sur la portée totale de la dalle. Ainsi, un joint de construction est indispensable pour toute dalle d'une longueur égale ou supérieure à 60 m, il a pour effet de
15 permettre le retrait total du béton sur la portée sans créer de fissures. L'inconvénient d'un tel joint consiste en ce que, la dalle étant constituée de deux parties indépendantes l'une de l'autre, séparées par le joint d'une largeur de plus ou moins 1 cm, le tassement
20 vertical n'est pas nécessairement le même pour les deux parties. Il en résulte des différences de niveau, qui peuvent aller jusqu'à 3 cm, et les lèvres des joints se détériorent alors au passage des engins de manutention et des véhicules.

Le joint de retrait quadrille la dalle en portions de
25 m² à 40 m² ; il a une profondeur égale à 25 % de
l'épaisseur de ladite dalle. Son effet est de mieux
contrôler le retrait tout en évitant au maximum les fis-
5 sures.

On connaît actuellement des systèmes, qui tendent à
éviter les inconvénients habituels, il s'agit du joint
goujonné et du joint par plaque de transfert de charge,
10 mais ils présentent aussi des inconvénients même s'ils
ont obtenu certains résultats.

L'invention a encore pour but d'améliorer les résultats
déjà obtenus dans ce domaine et est relative à un pro-
15 cédé de réalisation d'un joint antitassement caractéri-
sé en ce qu'il consiste à poser sur des écarteurs une
barre à béton pourvue en sa partie centrale d'une boucle
dirigée vers le bas, à mettre en force ladite boucle par
une barre d'attente soudée horizontalement sur la barre
20 à béton au-dessus de la boucle, à couler la dalle et à
scier la dalle en coupant la barre d'attente, de telle
manière que la boucle prend la position 0 et le béton
se dilate à l'endroit du joint.

25 Suivant l'invention la boucle est traitée antirouille et
gainée d'une isolation.

Pour mieux faire comprendre l'invention celle-ci est dé-
crite maintenant sur la base du dessin schématique annexé
30 montrant une vue en coupe d'une dalle à l'endroit du
joint antitassement suivant l'invention.

Comme on le voit au dessin la réalisation d'un joint anti-
tassement suivant l'invention consiste d'abord à disposer
35 sur des écarteurs 1 à une distance déterminée l'une de

l'autre des barres à béton 2 pourvues en leur partie centrale d'une boucle 3 dirigée vers le bas. Cette barre à béton se présente avantageusement avec un diamètre de 8 mm et une longueur totale de 90 cm. Bien entendu, ce diamètre et cette longueur, ainsi que l'importance de la boucle 3, sont à déterminer suivant la charge ou l'épaisseur de la dalle.

Cette boucle 3 est traitée antirouille et est gainée d'une isolation 4 à déterminer également selon la charge ou l'épaisseur de la dalle, elle pourrait avoir environ 30 mm d'épaisseur.

Cette boucle est alors mise en force, c'est-à-dire tendue vers l'intérieur, au moyen d'une barre d'attente 5 de 3 mm à 4 mm de diamètre, soudée horizontalement au-dessus de la boucle 3, et la dalle 6 est coulée.

Cette barre d'attente soudée 5 est ensuite coupée au moment du sciage de la dalle, ce sciage 7 permettant à la boucle 3 de prendre la position zéro et provoquant la dilatation du béton de la dalle à l'endroit du joint.

Un joint antitassement suivant l'invention a l'avantage de pouvoir absorber des charges ou des chocs grâce à la flexibilité de la barre à béton 2 et à l'isolation 4 de la boucle 3, ce qui a pour effet d'éviter les fissures et les tassements différentiels.

30

35

Revendications

1. Procédé de réalisation d'un joint antitassement pour dalle en béton, caractérisé en ce qu'il consiste à poser
5 sur des écarteurs (1) une barre à béton (2) pourvue en sa partie centrale d'une boucle (3) dirigée vers le bas, à mettre en force ladite boucle (3) par une barre d'attente (5) soudée horizontalement sur la barre à béton (2) au-dessus de la boucle (3), à couler la dalle (6)
10 et à scier la dalle (6) en coupant la barre d'attente (5), de telle manière que la boucle (3) prend la position zéro et le béton se dilate à l'endroit du joint.
2. Procédé suivant la revendication 1, caractérisé en
15 ce que la boucle (3) est traitée antirouille et gainée d'une isolation (4).

